**Fin du conflit en Guyane, l’activité reprend**

**Le mouvement social qui paralysait la Guyane depuis plus d’un mois s’est achevé vendredi soir avec la signature d’un accord entre l’État, les élus et le collectif qui pilotait la mobilisation. L’activité du centre spatial de Kourou, interrompue pendant le conflit, doit reprendre ce lundi matin.**

VOIR EN LIGNE :

Texte

<http://www.lefigaro.fr/social/2017/04/22/20011-20170422ARTFIG00080-guyane-un-accord-a-3-milliards-que-devra-gerer-le-prochain-gouvernement.php>

L’activité reprendra ce lundi matin, au centre spatial guyanais de Kourou. Les trois lancements, reportés dans l’attente de la fin du conflit social (deux Ariane 5 et un Soyouz), « vont être reprogrammés », a précisé le centre, et seront probablement étalés sur les mois de mai et juin. Quant aux vols aériens de Paris vers Cayenne, ils devraient également reprendre dans les prochains jours.Retour ligne automatique  
Le conflit social qui paralysait la Guyane depuis plus d’un mois a pris fin vendredi soir. Un accord a en effet été signé entre l’État, les élus et le collectif qui pilotait la mobilisation.

Dans cet « Accord de Guyane », le gouvernement a notamment pris « acte » de la demande de 2,1 milliards d’euros supplémentaires que formulait le collectif « Pou la Gwiyann dékolé » (pour que la Guyane décolle). Selon l’AFP, cette somme - sur laquelle l’État s’est engagé à ce qu’elle fasse l’objet d’un « examen prioritaire » en vue de sa mise en œuvre, mais sans calendrier précis - s’ajoutera au plan d’urgence d’un montant de 1,1 milliard d’euros déjà validé début avril par le gouvernement (le collectif de mobilisation avait alors jugé cette somme insuffisante). À Kourou, le giratoire à l’entrée du centre spatial guyanais a été libéré par les militants dès samedi après que ceux-ci ont obtenu, comme ils le réclamaient, des garanties sur l’avenir du Centre médico-chirurgical de leur commune, où l’activité doit également reprendre. Dans un communiqué, la ministre des Outre-mer Ericka Bareigts a salué cet accord, évoquant « une journée déterminante pour l’avenir de la Guyane ».

Le premier ministre Bernard Cazeneuve a salué samedi la signature de l’accord. Fruit d’une discussion « soutenue et fructueuse », l’accord entérine « le plan d’urgence pour la Guyane proposé par le gouvernement et acte de nouvelles avancées en faveur de la Guyane à court comme à moyen terme », se félicitaient les services du premier ministre dans un communiqué. « Cet accord prévoit la levée sans délai de tous les barrages », précise également Matignon.

Par rapport aux premiers accords arrêtés à Cayenne par le gouvernement le 1er avril, ce nouvel accord présente peu d’évolutions, si ce n’est le feu vert du gouvernement pour construire une « cité judiciaire à Cayenne » et l’acceptation que la question de la « rétrocession totale » des terres soit discutée « lors des prochains états généraux de la Guyane ». Il acte également que l’État « fera l’objet d’une saisine, par le congrès des élus de Guyane », sur une « évolution statutaire » du territoire.Retour ligne automatique  
Sur le foncier, l’État s’engage aussi « à céder gratuitement 250 000 hectares à la Collectivité Territoriale Guyanaise et aux communes de Guyane », et 400 000 hectares aux Amérindiens et Bushinengués. Le collectif a aussi obtenu la garantie qu’il n’y aurait aucune poursuite envers « les signataires de l’accord ».

De nombreuses interrogations subsistent cependant. A propos des 2,1 milliards d’euros supplémentaires, l’État s’est engagé à ce que la somme fasse l’objet d’un « examen prioritaire » en vue de sa mise en œuvre, mais sans calendrier précis. Une complexité résumée par les propos de Davy Rimane, porte-parole du collectif à Cayenne. « On a réussi à ce que le protocole paraisse au journal officiel. Maintenant on pourra travailler avec ce document et aller en justice si on n’est pas satisfaits », a-t-il expliqué. Certains membres du collectif se sont eux faits menaçants : « Une fois que le prochain gouvernement sera en place, dès le premier jour, on va entrer en action. L’État nous doit sept milliards et pas deux », a asséné Olivier Goudet, membre du mouvement des « 500 frères », dont la particularité est de défiler cagoulés. Le dossier guyanais sera donc l’un des premiers à gérer pour le prochain gouvernement.

Au total, le conflit social guyanais aura donc duré plus d’un mois. Le collectif de mobilisation – représentant diverses composantes de la société guyanaise (socio-professionnels, associations, peuples autochtones, syndicats, etc.) – réclamait notamment des mesures pour renforcer les moyens de lutte contre l’insécurité, désenclaver les communes dont certaines n’ont toujours ni eau ni électricité, mieux reconnaître les peuples autochtones, améliorer les services de santé défaillants et le système scolaire inadapté à une démographie galopante. Une grève générale avait même été votée le 25 mars. De nombreux barrages avaient pénalisé l’économie, cloué la fusée Ariane au sol et entraîné des pénuries de produits.

**Exploitation pédagogique**

Il faut visionner la vidéo et lire l’article.

Références :

* Terminale, Sociologie, 2.2. La conflictualité sociale : pathologie, facteur de cohésion ou moteur du changement social ?

1. Où se situe la Guyane ?
2. Rappelez la définition d’un conflit social.
3. En quoi peut-on dire qu’il y a eu, au cours du mois d’avril 2017, un conflit social en Guyane ?
4. Quels sont les enjeux de ce conflit ?
5. Quelles formes ce conflit a-t-il pris ?
6. Comment la régulation du conflit a-t-elle été assurée ?
7. Quelle a été l’issue du conflit ?
8. En quoi peut-on dire que ce conflit est facteur de cohésion sociale ?

**Correction**

1. La Guyane se situe en Amérique du Sud, c’est à la fois une région et un département français. Les compétences de ces deux niveaux de collectivité sont exercées par l’assemblée de Guyane, qui est une collectivité territoriale unique.
2. Un conflit social est un affrontement entre plusieurs groupes sociaux antagonistes, l’objet de tout conflit étant de modifier le rapport de forces existant.
3. On peut parler de conflit social pour évoquer la situation en Guyane au mois d’avril 2017 car une grande partie de la population guyanaise s’est soulevée contre le gouvernement français, réclamant une amélioration de ses conditions de vie. Le collectif des 500 frères qui a été créé après le meurtre d’un habitant d’un quartier populaire a joué un rôle central dans l’animation de ce conflit, en proposant aux autorités des solutions contre l’insécurité record qui frappe la Guyane.
4. Ce conflit est lié aux mauvaises conditions de vie en Guyane, notamment par rapport à la métropole :
   1. Forte insécurité
   2. Nombreuses communes enclavées, sans eau ni électricité
   3. Services de santé défaillants
   4. Système scolaire inadapté à une démographie très importante
5. Ce conflit a pris la forme de grèves et de barrages visant à paralyser l’activité économique de l’île, de manière à faire réagir le gouvernement.
6. Les négociations se sont déroulées entre les représentants du collectif Pou Lagwiyann dékolé (« Pour que la Guyane décolle ») et le gouvernement, représenté notamment par la ministre des Outre-mer, Ericka Bareigts.
7. Début avril, le gouvernement a débloqué 1,1 milliard d’euros pour répondre à des besoins urgents en matière d’éducation, de santé et de sécurité. 2,1 milliards d’euros ont été rajoutés fin avril dans le cadre de l’Accord de Guyane : ces fonds doivent être utilisés pour raccorder certaines communes à l’eau potable ou encore pour construire de nouveaux établissements scolaires.
8. Ce conflit est facteur de cohésion sociale dans la mesure où :
   1. Il a permis de souder la population guyanaise autour de revendications partagées.
   2. Il permet l’émergence de structures (établissements scolaires, services de santé, raccordements de communes isolées) qui renforcent le lien social.